

Brunswick Exploration clôture un placement privé sans courtier sursouscrit de 2,1 M\$

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

MONTREAL, 23 déc. 2025 -- **Brunswick Exploration Inc.** (« **BRW** » ou la « **société** ») est heureuse d'annoncer la clôture de son placement privé sans courtier préalablement annoncé (le « **placement** ») pour un produit brut approximatif de 2 121 542 \$ provenant de la vente de 12 123 097 actions ordinaires de la société émises à titre d'« action accréditive » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de la *Loi sur les impôts* (Québec) (chacune, une « **action accréditive** ») au prix révisé de 0,175 \$ par action accréditive.

Kilian Charles, président et chef de la direction, a commenté : « Avec la publication de la première estimation des ressources minérales du projet Mirage attendue au cours des deux premières semaines de janvier et la clôture de ce financement, BRW entamera l'année 2026 de manière dynamique. À la suite de la publication de l'ERM (estimation des ressources minérales), nous retournerons forer la découverte récente à Anatacau au moyen d'un programme de forage considérablement élargi, avant de poursuivre les travaux de prospection en Arabie Saoudite et les activités de forage au projet Mirage, lesquels devraient débiter au cours du deuxième trimestre. Nous souhaitons de joyeuses fêtes aux actionnaires de BRW et les invitons à suivre attentivement les communiqués de presse de BRW au cours de la nouvelle année. »

Dans le cadre du placement, la société a payé des frais d'intermédiation à des tiers sans lien de dépendance pour un montant de 62 726,24 \$.

Des initiés de la société ont participé au placement et ont souscrit un total de 314 200 actions accréditives. Une telle participation au placement est une « opération avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires de titres lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** »). Le placement est exempté des exigences d'évaluation formelle et d'approbation des actionnaires minoritaires du *Règlement 61-101* puisque ni la juste valeur marchande des titres émis aux initiés ni la contrepartie de ces titres par les initiés ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la société.

Le placement demeure assujéti à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Les actions accréditives sont assujetties à une période de restriction à la revente de quatre mois et un jour. Les actions accréditives n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du *United States Securities Act* ou de toute loi étatique sur les valeurs mobilières et, par conséquent, ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis que conformément aux exigences d'enregistrement du *U.S. Securities Act* et des exigences étatiques applicables en matière de valeurs mobilières ou en vertu d'exemptions de celles-ci. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres dans aucune juridiction.

À propos d'Exploration Brunswick

Exploration Brunswick est une société d'exploration minière basée à Montréal qui se concentre sur l'exploration primaire du lithium, un métal essentiel à la décarbonisation mondiale et à la transition énergétique. La société développe rapidement son vaste portefeuille de propriétés et de projets d'exploration de stade précoce du lithium au Québec (Mirage et Anatacau), au Groenland (Nuuk Lithium) et au Royaume de l'Arabie saoudite.

Relations avec les investisseurs / Demandes d'information

Killian Charles, président et chef de la direction (info@BRWexplo.ca)

Mise en garde à propos des informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basées sur les attentes, les estimations et les projections en date du présent communiqué de presse. Ces informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant les attentes de la société en ce qui concerne l'utilisation du produit du placement et l'utilisation des fonds disponibles après la réalisation du placement. Les informations prospectives impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements réels, les résultats, les performances, les perspectives et les opportunités diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou implicites dans ces informations prospectives. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des informations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, les délais ou l'incapacité d'obtenir les autorisations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements sur les marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; ainsi que les risques décrits dans les documents publiés par la société déposés sur SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca. Bien que la société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte lors de la préparation des informations prospectives dans le présent communiqué de presse sont raisonnables, l'on ne devrait pas accorder d'importance indue à ces

informations, lesquelles s'appliquent uniquement en date du présent communiqué de presse, et aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que ces événements se produiront dans les délais indiqués ni à tout autre moment. La société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser toute information prospective, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué de presse.